



Carte scolaire. Ouvertures et fermetures de classes

Selon les prévisions de l'administration pour la rentrée scolaire de septembre 2022, les écoles publiques de la Manche vont perdre 390 élèves. Cette nouvelle baisse, dans un contexte de repli démographique depuis plusieurs années, se traduit d'ores et déjà par un retrait de moyens de neuf postes acté par le rectorat. Cette position de l'Éducation nationale est contestée par les syndicats d'enseignants dans un contexte d'abondement de nouvelles

règles de décharge de direction qui vont mobiliser « environ

7 postes ». « Nous nous désolons de ne toujours pas voir de

plan d'urgence permettant de réabonder les RASED, les brigades de remplacement et de baisser significativement les

effectifs par classe... », déclare le SNUipp-FSU.

La Directrice académique de l'Éducation nationale de la Manche, Sandrine Bodin, a présenté mardi 25 janvier les mesures de carte scolaire qu'elle envisage pour la rentrée de septembre prochain. Elle prévoit 32 retraits de postes dans les écoles de la Manche dont un était provisoire à Sartilly et l'ouverture de 13 classes dont deux postes de brigade sans rattachement connu. Les syndicats qui siègent dans cette instance ont voté contre cette proposition, ce qui implique la tenue d'un second comité départemental le mardi 1^{er} février avant la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale jeudi 3 février à l'issue de laquelle l'inspectrice d'académie fera connaître ses mesures de rentrée pour l'année scolaire 2022-2023.

Dans le Sud-Manche

Ouvertures. Isigny-leBuat pour l'accueil des élèves de moins de 3ans ; Jullouville ; Mortain-Bocage (moyen provisoire).

Fermetures. Coulouvray-Boisbenâtre ; La Chaise-Baudouin ; Saint-Hilaire-du-Harcouët école maternelle Lecroisey ; Sartilly A. Fournier (perte du moyen à l'année) ; Sourdeval.